

Les six pôles de compétitivité wallons ne créent pas assez d'emplois

Le jury chargé d'évaluer les pôles de compétitivité wallons juge sévèrement les résultats en termes de création d'emplois.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Faut-il s'en inquiéter? Dans un rapport transmis récemment au ministre de l'Économie Jean-Claude Marcourt (PS) et qui doit faire l'objet d'une discussion ce jeudi au gouvernement wallon, le jury international chargé d'évaluer le fonctionnement des six pôles de compétitivité wallons s'inquiète sérieusement des faibles résultats en termes de création d'emplois. Ses constats sont sévères: «Les résultats en termes de création d'emplois sont relativement limités compte tenu des montants financiers engagés par les pouvoirs publics depuis 2006». Depuis leur création, la Région wallonne a ainsi injecté plus de 660 millions d'euros, constate le jury qui précise par ailleurs que les principaux bénéficiaires de la politique des pôles sont notamment les universités, déjà financées par des fonds publics.

Problème de crédibilité

Si le jury international, qui base son travail sur le dernier rapport annuel des pôles, se dit conscient que «plusieurs éléments influencent ces résultats comme des retards dans la mise en œuvre et le faible nombre de projets terminés», il estime «particulièrement interpellant de lire que 78% des projets ont créé moins de 50% des emplois annoncés lors des dépôts de projets.» Pour les membres du jury, «cela pose un problème de crédibilité des chiffres annoncés et soulève une importante question sur le coût par emploi créé de la politique des pôles».

Le coup est dur pour la Région wallonne qui mise depuis plusieurs années sur les six pôles de compétitivité pour redresser l'économie du sud du pays. Faut-il y voir un constat d'échec? Les différents responsables des pôles ont récemment admis qu'il était hasardeux d'évaluer la création d'emplois. Le chiffre officiel donné par les pôles en mai dernier parle de 11.000 emplois directs. Il s'agit de l'impact prévu dans les cinq ans qui suivent la fin des 170 projets

«Cela soulève une importante question sur le coût par emploi créé de la politique des pôles.»

LE RAPPORT DU JURY

de recherche labellisés. Pas d'emballage donc. Résultat: sur les 11.000 annoncés, seules quelques centaines seraient déjà effectifs aujourd'hui. Les pôles mettent également en avant la dynamique qui s'est créée. Entre 2007 et 2012, le nombre d'emplois dans les entreprises membres d'un pôle de compétitivité est passé de 60.000 à 70.000 unités. Cette progression dépasserait de 10% l'évolution moyenne de l'emploi industriel. Le patron de Skywin tient donc à temporiser. «5% de l'Airbus est fait en Wallonie. La concurrence internationale est importante. Garder ces parts de marché, c'est remarquable», explique son directeur Étienne Pourbaix.

Rationaliser les procédures

Au-delà du constat sévère, le jury a également transmis des recommandations au gouvernement. Il estime ainsi que les pôles doivent mieux s'articuler avec les instruments de politique régionale (ASE, Forem, Awex,...). Il invite par ailleurs le gouvernement à inscrire la stratégie des pôles dans le plan européen de réindustrialisation ainsi que dans la stratégie Horizon 2020. «Ceci doit permettre à la Wallonie de mettre en œuvre tous les effets de levier possibles», précise le rapport.

Tout en invitant le gouvernement wallon à continuer l'effort entamé depuis huit ans, le jury international juge nécessaire une simplification et une rationalisation des procédures administratives et une évolution dans le métier de certains pôles. «Cette évolution est nécessaire compte tenu que l'environnement dans lequel les pôles sont maintenant actifs n'est

plus du tout le même que celui qui existait lors de leur création». Il insiste pourtant sur l'importance de conserver la raison d'être des pôles: «Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Wallonie». Un suivi plus strict des flux financiers publics est aussi jugé indispensable «de manière à assurer que la majorité des fonds parviennent aux entreprises et acteurs privés et seule une minorité aux acteurs publics ou d'enseignement».

Les pôles secoués

Sur l'activité des six pôles, les observations du jury sont parfois sévères. Si Logistics in Wallonia et Wagralim (agroalimentaire) s'en sortent bien, les quatre autres pôles sont secoués par les conclusions du jury. Pour Bio-win, dédié à la santé, le jury constate que «le pôle bénéficie d'un environnement économique plus favorable que d'autres, mais ne profite pas de cet effet positif pour engranger davantage de résultats concrets ou augmenter la participation des acteurs majeurs du secteur.» Il juge ainsi «crucial de redéfinir les objectifs à atteindre pour le secteur biomédical wallon».

À propos de Greenwin (environnement), dont la survie avait été remise en question, le jury rappelle que son développement «ne peut se faire au détriment du périmètre d'actions des autres pôles». Il est ainsi encouragé de pousser les collaborations interpôles.

L'analyse sur Mecatech (génie mécanique) est particulièrement sévère. «C'est un constat d'échec qui peut être posé, tant en ce qui concerne la qualité des projets de formation présentés au cours de l'année 2013 que les retards et contre-performances des projets labellisés». Le jury se dit déçu des retombées économiques et de la valorisation des projets de recherche. «Il convient que le pôle identifie clairement la valeur ajoutée qu'il entend créer en Wallonie».

Manque d'ambition

Quant à Skywin (aéronautique), «le jury regrette le manque d'ambition du pôle concernant le développement de

nouveaux axes technologiques et l'intégration des aspects logistiques et des infrastructures aéroportuaires.» Il en appelle à une vision et des initiatives beaucoup plus ambitieuses, notamment en termes de création d'emplois. «Le renforcement de la concentration aéronautique au niveau européen impose à la Wallonie de se positionner sur des domaines de pointe

et à fort potentiel de croissance, allant au-delà du maintien de l'emploi.» Il recommande également au pôle de «mettre en place une stratégie renforcée en vue de répondre à la problématique des métiers en pénurie et encourage le pôle à prendre des initiatives vis-à-vis des universités».

Les pôles et le gouvernement vont maintenant devoir encaisser et

en tirer des conclusions. «Je suis à moitié surpris mais il y a des points sur lesquels je ne suis pas d'accord», estime Étienne Pourbaix de Skywin. «Le principe de jury doit être maintenu, sa neutralité est positive. Il faut cependant renforcer l'idée d'une discussion plus ouverte entre le jury et les pôles. On a tout à y gagner.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT, MINISTRE WALLON DE L'ÉCONOMIE

«LES TROIS-QUARTS DE L'AUGMENTATION DE LA VALEUR AJOUTÉE WALLONNE PROVIENNENT DES PÔLES»

Le bilan des pôles est mitigé en matière d'emploi. Comment remédier à cette faiblesse?

Le jury formule des recommandations concrètes à l'égard des pôles. Sa recommandation majeure est qu'il faut consacrer davantage d'attention à la création d'emplois. Les pôles sont un facteur de croissance de la Wallonie, c'est évident. Les trois-quarts de l'augmentation de la valeur ajoutée wallonne proviennent des pôles. Mais on n'a pas de réponse à la question de savoir si les pôles ont tout simplement été bien choisis ou si ce sont les pôles qui ont généré cette croissance. Les entreprises des pôles de compétitivité auraient de

Cela n'aurait-il pas pu être fait plus tôt?

J'assume: on ne peut pas changer l'assise industrielle de la Wallonie d'un claquement de doigts et se positionner uniquement sur de nouveaux métiers. Cela prend du temps, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre l'accent sur la recherche et l'augmentation de l'attractivité de la région. Dans la grille de lecture du jury des pôles, l'impact sur l'emploi doit être davantage mesuré. Ce sera déjà le cas dans les futurs appels à projets. Nous allons également réinstaller le jury, toujours sous la présidence de Luc Vansteenkiste, et construire une méthodologie tournée vers cette

nous consacrerons 121 millions d'euros à la politique des pôles. Et nous allons continuer au rythme d'un appel par an.

Le 6^e pôle, Greenwin, est critiqué. Allez-vous le maintenir?

Si la question est de savoir si la chimie ou les nouveaux matériaux s'intègrent dans la politique des pôles, la réponse est «oui». Mais

toute façon créé de l'emploi et généré de la croissance, mais nous avons renforcé leur assise économique, surtout pour les PME. Elles sont plus solides, résistent mieux à la crise, ce qui leur permet de créer des emplois. Ce que nous devons faire maintenant est de voir comment générer des champions, comment faire de certaines PME, à l'exemple d'EVS, des entreprises structurantes, qui suscitent de la créativité et le développement d'autres entreprises. Nous devons mieux détecter ces entreprises, mieux les accompagner financièrement et surtout faire en sorte que les entreprises ne cessent pas de croître à un moment.

question de création d'emplois.

Où en est-on dans le calendrier des futurs appels à projets?

Ce jeudi, le 11^e appel à projets sera labellisé; le 12^e est en phase d'évaluation et arrivera encore cette année. Le 13^e appel à projets sera lancé l'an prochain. En 2015,

jusqu'à présent, le 6^e pôle s'est davantage comporté comme un cluster que comme un pôle. C'est très bien d'être un animateur de réseau, mais on attend des pôles qu'ils travaillent à des ruptures technologiques. C'est très bien

d'organiser par exemple des colloques sur l'économie circulaire, mais il faut aussi des projets dans l'économie circulaire... Pour Greenwin, le fond est bon, je suis toujours favorable à ce que la chimie soit un pôle. Mais la métho-

dologie pose un problème. Faut-il pour autant 5 pôles plutôt que 6? On en parle, il n'y a pas de nombre magique. Il est certain qu'il faut que les pôles interagissent davantage. **M.M.**

